



Association agréée par arrêté préfectoral du 10 septembre 2013

**62 rue Alexis Piron**  
**63000 Clermont-Ferrand**  
**Tél. : 04 73 83 63 66**  
**Courriel : [pddne@laposte.net](mailto:pddne@laposte.net)**  
**Site : <http://www.pddne.eu>**

**PUY-DE-DÔME NATURE ENVIRONNEMENT**

## **ASSEMBLEE GENERALE 2022,**

pour les années 2020 et 2021

**Le Samedi 9 avril 2022, à 14 heures**

**Salle Victor Hugo, à Clermont-Ferrand**

( Sous le magasin Auchan Nord )

**Discussion et votes sur le rapport moral**

lee rapports financiers 2020 et 2021 et la cotisation 2022

le rapport d'activité 2020-2021

**Perspectives et projets pour 2022**

**Élection du Conseil d'Administration**

**Suite et fin de l'AG autour d'un buffet**

**PS : n'oubliez pas d'apporter de quoi payer votre cotisation : il est indispensable d'être à jour pour prendre en compte votre vote.**

*La salle est très grande et il y a de quoi espacer largement les chaises...*

**Rappel : les réunions de Bureau et de CA se tiennent tous les 3ème mercredi de chaque mois au local (62 rue Alexis Piron Clermont-Ferrand) à 18 h. et ouvertes à tous les adhérents.**

\*\*\*\*\*

S'il vous est impossible de venir à l'A.G., vous pouvez vous faire représenter en remplissant et renvoyant le coupon ci-dessous :

Je soussigné(e) ..... , adhérent(e) à Puy-de-Dôme Nature

Environnement, donne pouvoir à : ..... pour voter en

mon nom lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2022.

Fait à ..... , le ..... 2022  
*Mention manuscrite « bon pour pouvoir » et signature*

## **Rapport moral**

Notre dernière assemblée générale, il y a deux ans, était précisément juste la veille du premier confinement. Comme pour tout le secteur associatif, la pandémie n'a pas manqué d'effet sur notre association. Les confinements, les contraintes, l'absence de rencontres réelles, une moyenne d'âge de nos adhérent-e-s qui invite à la plus grande prudence, souvent une non habileté en informatique, ont beaucoup amoindri nos pratiques habituelles en 2020 et 2021 : les rencontres physiques sur le terrain, les échanges lors des foires bio Pollen et Humus annulées, la parution et la diffusion de notre bulletin Sèves, etc...

Mais les membres du conseil d'administration ont bien sûr maintenu le cap de nos objectifs de préservation de l'environnement, de la qualité de vie, et de sauvegarde de la nature, en travaillant les dossiers et en participant aux enquêtes publiques ou aux « consultations par voie électronique » : en s'opposant à un projet de géothermie très profonde, à des modifications d'urbanisme à Saint-Ours pour Vulcania et son voisin, à un projet de complexe sportif, de loisirs, de commerces, de bureaux en plaines terres agricoles aux portes de la métropole... Fidèles à notre pratique de militer sur le terrain et pas seulement dans les institutions, nous avons pu continuer de travailler avec des citoyens dans des collectifs, le plus souvent en visioconférence, sur l'eau bien commun de l'humanité, sur le climat, sur les déchets, sur l'artificialisation des sols, bref sur la nécessaire transition écologique.

Plus inquiétante est la pyramide des âges des membres de Puy-de-Dôme Nature Environnement : nous n'avons pas inventé une évolution de nos pratiques et de notre communication qui séduirait de nouveaux militants moins âgés, alors que la prise de conscience de la crise écologique traverse largement la population, particulièrement une jeunesse prête à s'engager, mais d'une manière nouvelle.

*Le Président*

## **Rapports d'activité 2019**

### **Gestion des déchets :**

*Puy de Dôme Nature Environnement(PDDNE) participe aux réunions du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets dans le Puy de Dôme. Sont préparées puis commentées les réunions institutionnelles dans lesquelles PDDNE siège en tant qu'association agréée : commission consultative des services publics locaux du VALTOM (composé de conseillers municipaux délégués), commission de suivi du site (CSS) de Vernéa (entreprise privée délégataire du service public). Sont aussi traités les réunions du CA du VALTOM (qui sont publiques), de la CSS de Puy Long, les dysfonctionnements repérés de l'incinérateur et autres événements.*

*Nous avons déposé notre contribution dans l'enquête publique sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets(PRPGD) de la Région Auvergne Rhône Alpes (AURA). Ce plan a été voté par la majorité du Conseil Régional le 19 décembre 2019 . Ce nouveau plan permet d'aller chercher plus loin encore des déchets dans d'autres départements et à la demande du Valtom, il est prévu de dépasser la limite actuelle de l'incinérateur qui pourra passer de 150 000 t/an à 170 000 t/an et les décharges pourrons être gavées un peu plus, ce qui n'encourage pas la prévention et le recyclage ! ZAC de Queuille: une zone humide détruite. La plate-forme industrielle réalisée avec 17000t de mâchefers est en service depuis plus de 18 mois sans être recouvert du bitume initialement prévu. Notre insistance auprès de la préfecture va aboutir à une mise en demeure de Véolia et EBE. La réalisation sera à surveiller. L'examen par le CODERST(nous avons participé à la distribution, d'une lettre à l'entrée de la réunion) de l'installation de Chimirec a été repoussé en juin (après les élections municipales!)*

### **Action contre les pesticides**

L'opération « Pisseurs Involontaires de Glyphosate » a été initiée par les Faucheurs Volontaires (d'OGM), car la plupart des organismes génétiquement modifiés le sont pour tolérer l'épandage de Roundup®, ce qui augmente la quantité de pesticides dans nos sols. C'est la molécule la plus utilisée au monde pour fabriquer des herbicides.

La limite autorisée dans l'eau potable est de 0.1ng/ml. Nous souhaitons prouver que le glyphosate se retrouve

dans nos corps à travers la nourriture que nous ingérons, et ceci quel que soit notre mode de vie et d'alimentation, à des taux supérieurs à la limite sanitaire. **100 % des analyses ont été positives, preuve de la présence des pesticides dans notre organisme.** Notre démarche n'est pas contre les paysans, elle est contre un système économique mortifère car les agriculteurs sont les 1<sup>ères</sup> victimes. Notre but est d'utiliser les résultats de ces Trente six volontaires dont des adhérents de Puy deôme Nature environnement ont uriné sous contrôle d'huissier le 5/12. Les échantillons ont été envoyés à un laboratoire. Les personnes testées se joindront ensuite à la plainte déposée au niveau national, pour mise en danger de la vie d'autrui, tromperie aggravée et atteintes à l'environnement (destruction de la biodiversité, pollution des cours d'eau, des nappes phréatiques, des sols ...). Ce laboratoire a maintenant étudié les résultats dont voici les principaux éléments :

Le niveau de glyphosate est associé au tabagisme et aux habitudes alimentaires

Le glyphosate est détecté dans 99,8 % des échantillons et est plus élevé au printemps et en été

La consommation de bière et de jus de fruits est associée à un niveau de glyphosate plus élevé

La consommation d'eau du robinet et de source est associée à des niveaux de glyphosate plus élevés tandis que la consommation d'eau filtrée est associée à des niveaux de glyphosate plus faibles

Le niveau de glyphosate est associé à la profession analyses d'urine citoyennes pour porter plainte contre les décideurs politiques, les organismes de santé publique et les fabricants de glyphosate, afin de les obliger à retirer au plus vite cette molécule dangereuse.

## **Projet de Géothermie à grande profondeur**

Bien que partisans des énergies renouvelables, nous avons demandé au commissaire enquêteur d'être défavorable au projet de géothermie à très grande profondeur à Saint-Pierre Roche. Outre les incidences sur la biodiversité locale, mal évaluée, il y a dans cette région multifacillée, en forant à quatre kilomètres, de grands risques de provoquer des microséismes, comme ce qui a eu lieu en Alsace, où la préfète a dû interrompre les travaux. De plus le montage industriel pour le projet laissait fortement supposer que le but réel était la recherche et l'exploitation de lithium dissous dans les fluides géothermaux profonds.

## **Eau Bien Commun**

Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne étaient considérés comme le château d'eau de la France. C'est de moins en moins vrai. Les tensions sur la gestion quantitative de la ressource en eau se multiplient. La situation s'aggrave principalement dans le secteur de Riom et de Volvic. Le collectif Eau Bien Commun 63 qui s'est donné comme objectif de sensibiliser le public sur les enjeux de la ressource en eau a organisé une **projection-débat au centre diocésain à Clermont Ferrand le 21 mars 2022** pour mieux cerner les enjeux relatifs à l'accaparement de la ressource par des intérêts privés. **Le documentaire projeté est celui diffusé par Arte en 2021 « La grande soif des Multinationales »**, une enquête édifiante sur l'appropriation de la ressource en eau en France par des grands groupes privés, dont la Société des Eaux de Volvic en Auvergne.

Le nouvel arrêté cadre sécheresse du préfet du Puy de Dôme de mars 2021 qui limite les consommations d'eau en cas de pénurie **exonère de toutes contraintes les prélèvements en nappe profondes**. Les principaux préleveurs sont les embouteilleurs d'eau dont au principal la Société des Eaux de Volvic qui exporte sa production surtout en été. Ainsi **l'État privilégie le facteur économique au détriment de l'alimentation en eau potable** et de la biodiversité par assèchement des ruisseaux en aval.

**Cinq associations ont engagé un recours au Tribunal Administratif : Puy de Dôme Nature Environnement, FNE 63, UFC/Que Choisir 63, Confédération Paysanne et SOS Loire Vivante.**

## **Vulcania - extension**

Nous nous étions opposés au projet de « montagnes russes », nous nous sommes opposés à la construction de l'immense planetarium, en vain. Devant le nombre insuffisant de visiteurs et les difficultés financières (que nous dénoncions dès le début du projet), la région Auvergne Rhône Alpes continue la fuite en avant financière et en bétonnage de Vulcania.

## **Préserver les terres agricoles**

Un projet commercial appelé « Urban Village », porté par la société 3J, se situe sur le territoire de la commune de Cournon-d'Auvergne, en périphérie immédiate de Clermont-Ferrand, sur la plaine de Sarliève Sud (au Sud du Zénith). **C'est un espace agricole** sur un secteur de 150 hectares inscrit depuis 2011 au Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont (SCoT) comme « parc de développement stratégique de Sarliève – secteur sud ». Lors de l'enquête publique sur ce SCoT en 2011, Puy de Dôme Nature Environnement s'était opposé à cette volonté d'étalement urbain voulant atteindre une augmentation de 50000 habitants très contradictoire avec un verbiage de protection de la nature.

Le programme (« Urban Village ») comprend la création d'équipements de loisirs, sport et bien-être, ainsi que des espaces de restauration, des magasins, des bureaux et un hôtel, pour accueillir un public estimé à un million de visiteurs par an. Les activités sont réparties dans 22 bâtiments représentant une surface de plancher d'environ 30 000 m<sup>2</sup> sur un terrain d'assiette de 27,5 ha, dont environ 12 ha sont concernés par une première phase d'aménagements, la surface restante étant soumise au risque d'inondation.

Ce projet est contradictoire avec l'objectif national de « zéro artificialisation nette » des territoires fixé dans l'instruction interministérielle du 29 juillet 2019 qui souligne que « l'implantation de zones d'activités et de surfaces commerciales à la périphérie des métropoles et des agglomérations, comporte des contraintes économiques, sociales et environnementales pour les collectivités et l'ensemble de la population »

**Il est indispensable de se mobiliser contre ce projet totalement inutile et le remplacer par un espace maraîcher de proximité en agriculture biologique.**

### **Nucléaire et déchets irradiés.**

A cause du covid, nous n'avons pu marquer les anniversaires des catastrophes de Tchernobyl, 26 avril, et Fukushima, 11 mars, et rappelé encore et encore la folie du nucléaire.

Nous avons pu participer cet été à la réunion annuelle du Collectif national Mines d'Uranium. Il y a bien des départements où le travail de repérage des disséminations de soi disant stériles et leur traitements n'a pas été aussi efficace que dans le Puy-de-Dôme, grâce à Marcel Breugnot.. Dans le Puy-de-Dôme, Areva a enlevé ou recouvert ! les points les plus chauds et nous a promis de voir les autres après ; on attend toujours...

### **Actions pour le climat :**

Nous avons appelé et participé aux deux marches pour le climat des 28 mars et 9 mai 2021

### **Règlement local de publicité intercommunal**

En tant qu'association agréée pour l'environnement, nous avons participé aux réunions de concertation avant un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) en cours d'élaboration sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. En phase avec l'association Paysages de France, nous avons argumenté pour réduire les nuisances dues à la profusion des supports publicitaires, à leurs formats, aux sucettes Decaux qui encombrent l'espace public. Malgré des avancées, nos demandes sont encore loin d'être satisfaites, y compris celle d'un rendez-vous avec le président...

### **Natura 2000, aires protégées**

En tant qu'association agréée, nous siégeons à la commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, formation de la Nature. Et aux comités de pilotage des sites Natura 2000 du département. Nous avons un peu de mal à les suivre tous, et nous serions heureux que des adhérents soient volontaires pour en suivre près de leur secteur.

### **Nous étions aussi présents :**

– *au forum des associations de Clermont-Fd le 11 septembre dernier*

## rapport financier 2020

### COMPTE DE RESULTAT 2020

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2019			2020	2019
<b>PRODUITS</b>						<b>CHARGES</b>			
<b>VENTES</b>						<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			
VD	Ventes diverses		3 573,60		244,62	INTER	internet	93,47	83,85
	<b>sous total</b>		<b>3 573,60</b>		<b>244,62</b>	TEL	frais téléphone	-	0,00
<b>DONS ET ADHESIONS</b>						FP	frais postaux	-	173,34
COT	Cotisations adhérents 2020		2 130,00		2801,00	FD	frais divers...	3 705,20	218,48
DON	Dons		-		200,00	ASS	assurances	139,90	140,32
ANI	animations		-		0,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	880,15	345,15
	<b>sous total</b>		<b>2 130,00</b>		<b>5038,00</b>		<b>sous total</b>	<b>4 818,72</b>	<b>961,14</b>
<b>SUBVENTIONS</b>						<b>AUTRES CHARGES</b>			
SUB	Subventions		-		0,00	DOC	Documentation, abonnements, revues...	-	824,06
	<b>sous total</b>		<b>-</b>		<b>0,00</b>	ANI	Animations	304,09	104,00
<b>AUTRES RECETTES</b>						SEV	Impression de SEVES	1 076,28	540
RF	recettes financières		257,95		0,00		<b>sous total</b>	<b>1 380,37</b>	<b>1468,06</b>
INTER			-		0,00	<b>AUTRES FRAIS VARIABLES</b>			
JUR	affaires juridiques		-		0,00	JUR	Affaires juridiques	-	0,00
DOC	documentation		-		0,00	FF	Frais financiers	-	0,00
FNR	frais non remboursés		-		0,00	MAR	achat de marchandises destinées à la revente	-	564,44
	<b>sous total</b>		<b>257,95</b>		<b>0,00</b>	DON	Dons externes	-	-
<b>COMPTES D'ACTIONS DIVERSES</b>						ADH	Adhésions externes	55,00	355,00
			-		-	FNR	frais non remboursés	-	0,00
	<b>sous total</b>		<b>-</b>		<b>-</b>		<b>sous total</b>	<b>55,00</b>	<b>919,44</b>
<b>Total PRODUITS =</b>						<b>COMPTES D'ACTIONS DIVERSES</b>			
			<b>5 961,55</b>		<b>3245,62</b>			-	-
							<b>sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
						<b>Total CHARGES =</b>			
								<b>6 254,09</b>	<b>3348,64</b>
						<b>RESULTAT</b>			
								<b>-292,54</b>	<b>-103,02</b>

### BILAN 2020

*1 Euro = 6,55957*

<b>BILAN - ACTIF</b>		2020	2019	<b>BILAN - PASSIF</b>		2020	2019
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>DISPONIBILITES</b>				fonds propres			
	CCP	475,32	3 305,65	Résultat de l'exercice			
	Caisse d'épargne	37 650,95	34 393,00				
	caisse	370,22	765,38				
	<b>I - Sous total</b>	<b>38 496,49</b>	<b>38464,03</b>	<b>I - Sous total</b>			
<b>CREANCES</b>				<b>DETTES</b>			
	clients	-	-	fournisseurs			
	autres créances	-	-	<b>II - Sous total</b>			
	<b>II - Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>COMPTES GERE PAR L'ASSOCIATION</b>			
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>				Compte Collectif/FTH			
		<b>38 496,49</b>	<b>38 464,03</b>	Compte incinérateur			
				compte collectif glypho			
				<b>III - Sous total</b>			
				<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>			
						<b>38 496,49</b>	<b>38 464,03</b>

### PRODUITS

VD: ventes réalisées sur les stands ( foire bio, forum social, conférences...)

COT: le volume des adhésions est en baisse.

### CHARGES

INTER: gestion du site internet

FP et TEL: frais postaux (enveloppes, timbres...) et téléphone.

FD: dépenses divers (photocopie, déplacements ...)

ASS: assurance

ADH: adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau sortir du nucléaire, ATTAC63 ...)

SEV : édition de Sèves

**soit un résultat négatif de 292,54€ pour l'année 2020.**

## Rapport financier 2021

### COMPTE DE RESULTAT 2021

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2020				
<b>PRODUITS</b>						<b>CHARGES</b>			
<b>VENTES</b>						<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			
	VD	Ventes diverses	64,16		3573,60	INTER	internet	75,57	9347,00
		<b>sous total</b>	<b>64,16</b>		<b>3573,60</b>	TEL	frais téléphone	-	0,00
<b>DONS ET ADHESIONS</b>						FP	frais postaux	-	0,00
	COT	Cotisations adhérents 2020	3 102,00		2130,00	FD	frais divers,...	113,20	3705,20
	DON	Dons	294,33		0,00	ASS	assurances	139,60	139,90
	ANI	animations	-		0,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	-	880,15
		<b>sous total</b>	<b>3 396,33</b>		<b>2130,00</b>		<b>sous total</b>	<b>328,37</b>	<b>4818,72</b>
<b>SUBVENTIONS</b>						<b>AUTRES CHARGES</b>			
	SUB	Subventions	-		0,00	DOC	Documentation, abonnements, revues...	957,25	0,00
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>0,00</b>	ANI	Animations	80,45	304,09
<b>AUTRES RECETTES</b>						SEV	Impression de SEVES	-	1076,28
	RF	recettes financières	186,10		257,95		<b>sous total</b>	<b>1 037,70</b>	<b>1380,37</b>
	INTER		-		0,00	<b>AUTRES FRAIS VARIABLES</b>			
	JUR	affaires juridiques	-		-	JUR	Affaires juridiques	1 000,00	0,00
	DOC	documentation	-		0	FF	Frais financiers	-	0,00
	FNR	frais non remboursés	-		0	MAR	achat de marchandises destinées à la revente	-	0,00
		<b>sous total</b>	<b>186,10</b>		<b>257,95</b>	DON	Dons externes	-	-
<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>						ADH	Adhésions externes	165,00	55,00
			-		-	FNR	frais non remboursés	-	0,00
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>sous total</b>	<b>1 165,00</b>	<b>55,00</b>
<b>Total PRODUITS =</b>					<b>3 646,59</b>	<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>			
			-		-			-	-
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>Total CHARGES =</b>			
			-		-			<b>2 531,07</b>	<b>6254,09</b>
<b>RESULTAT</b>								<b>1 115,52</b>	<b>-292,54</b>

### BILAN 2021

*1 Euro = 6,55957*

<b>BILAN - ACTIF</b>		2021	2020	<b>BILAN - PASSIF</b>		2021	2020
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>DISPONIBILITES</b>				fonds propres		37 869,00	38 161,54
	CCP	1 455,19	475,32	Résultat de l'exercice		1 115,52	-292,54
	Caisse d'épargne	37 837,05	37 650,95	<b>I - Sous total</b>		<b>38 984,52</b>	<b>37 869,00</b>
	caisse	319,77	370,22	<b>DETTES</b>			
	<b>I - Sous total</b>	<b>39 612,01</b>	38496,49	fournisseurs			
<b>CREANCES</b>				<b>II - Sous total</b>		-	-
	clients			<b>COMPTE GERE PAR L'ASSOCIATION</b>			
	autres créances			Compte Collectif/FTH		246,44	246,44
	<b>II - Sous total</b>	-	-	Compte incinérateur		56,05	56,05
				compte collectif glypho		325,00	325,00
				<b>III - Sous total</b>		<b>627,49</b>	<b>627,49</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>39 612,01</b>	<b>38 496,49</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>39 612,01</b>	<b>38 496,49</b>

### PRODUITS

VD: ventes réalisées sur les stands ( foire bio, forum social, conférences...)

COT: le volume des adhésions est en baisse.

### CHARGES

INTER: gestion du site internet

FP et TEL: frais postaux (enveloppes, timbres...) et téléphone.

FD: dépenses divers (photocopie, déplacements ...)

ASS: assurance

ADH: adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau sortir du nucléaire, ATTAC63 ...)

SEV : édition de Sèves

JUR : frais juridiques (avocat recours TA arrêté cadre sécheresse)

**soit un résultat positif de 1115,52 € pour l'année 2021.**